



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2017-140

PUBLIÉ LE 28 DÉCEMBRE 2017

Sommaire

74_DDT_Direction départementale des territoires de Haute-Savoie

74-2017-12-21-004 - Arrêté n° DDT-2017-2249 - Liste des postes éligibles au titre des 6ème et 7ème tranches de la nouvelle bonification indiciaire (NBI) du protocole DURAFOUR (3 pages)

Page 3

74_DDT_Direction départementale des territoires de
Haute-Savoie

74-2017-12-21-004

Arrêté n° DDT-2017-2249 - Liste des postes éligibles au
titre des 6ème et 7ème tranches de la nouvelle bonification
indiciaire (NBI) du protocole DURAFOUR

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Secrétariat général
Cellule ressources humaines & formation
Références : SG/RHF (JPG)

Annecy, le 21 décembre 2017

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRETE n° DDT-2017-2249

Liste des postes éligibles au titre des 6^{ème} et 7^{ème} tranches de la nouvelle bonification indiciaire (NBI) du protocole DURAFOUR

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État,
- VU la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27,
- VU l'ordonnance n° 82-286 du 31 mars 1992 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif,
- VU le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du Ministère de l'Équipement, du logement, des transports et de l'espace,
- VU le décret n° 2001-1161 du 7 décembre 2001 portant déconcentration de décisions relatives à l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services du ministère de l'Équipement, des transports et du logement,
- VU l'arrêté du 13 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2009 portant répartition de l'enveloppe de nouvelle bonification indiciaire dans certains services techniques et dans certains services à compétence nationale du ministère de l'Écologie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^{ème} et 7^{ème} tranches de la mise en oeuvre du protocole DURAFOUR,
- VU l'avis du comité technique de la DDT de la Haute-Savoie du 18 décembre 2017,
- VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2017-033 du 10 août 2017 portant délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie,

.../...

ARRETE

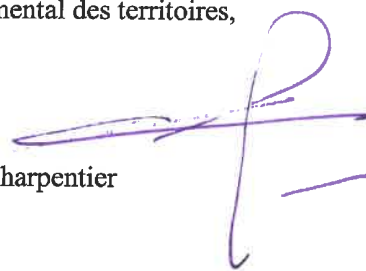
Article 1^{er} : La liste des postes éligibles au titre des 6^{ème} et 7^{ème} tranches de l'enveloppe DURAFour est modifiée selon l'annexe au présent arrêté.

Article 2 : Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté et de la publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur départemental des territoires,

Francis Charpentier



**Postes bénéficiant de la Nouvelle Bonification Indiciaire
ANNEE 2017**

Postes de catégorie A

Service	Intitulé du poste	Nombre de points attribués	Date d'effet
DIR	Chargée de mission	32	Du 1er janvier au 28 février 2017
SAR	Responsable de la cellule application du droit des sols	16	A partir du 1er mars 2017
SH	Responsable de la cellule intervention habitat privé	16	A partir du 1er mars 2017
SAR	Adjointe au chef de service	25	A partir du 1 ^{er} janvier 2017
SEE	Adjoint au chef de service	25	A partir du 1 ^{er} janvier 2017
SG	Secrétaire générale	35	A partir du 1 ^{er} janvier 2017
SePTE	Chef du service prospective et transition énergétique	35	A partir du 1 ^{er} janvier 2017

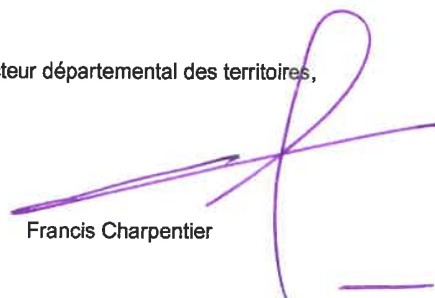
Postes de catégorie B

Service	Intitulé du poste	Nombre de points attribués	Date d'effet
DIR	Secrétaire de direction	15	A partir du 1 ^{er} janvier 2017
SAR	Chargée de mission plans de prévention des risques	15	A partir du 1 ^{er} janvier 2017
SAR	Chargé d'études planification	15	A partir du 1 ^{er} janvier 2017
SAR	Chargée de mission plans de prévention des risques	15	A partir du 1 ^{er} janvier 2017
SERS	Responsable de la cellule sécurité et circulation	15	A partir du 1 ^{er} janvier 2017
SG	Adjointe au responsable des ressources humaines	15	A partir du 1 ^{er} janvier 2017
SG	Chargée du conseil de gestion	18	A partir du 1 ^{er} janvier 2017

Postes de catégorie C

Service	Intitulé du poste	Nombre de points attribués	Date d'effet
SG	Assistante d'accueil de la DDT	10	A partir du 1 ^{er} janvier 2017
SAR	Gestionnaire de crédits et assistante de la cellule risques	10	A partir du 1 ^{er} mars 2017
DIR	Instructrice du pôle lacs	10	Du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2017
SG	Gestionnaire à la cellule ressources humaines	10	A partir du 1 ^{er} août 2017

Le directeur départemental des territoires,



Francis Charpentier